

## Loctudy et la défense maritime (suite)

### Le Mur de l'Atlantique

Force est de constater que les postes de guet et les batteries de l'Ancien régime étaient implantées de manière judicieuse. En effet, ce sont ces endroits stratégiques qui ont été retenus par l'occupant allemand, entre 1942 et 1944, pour y construire les ouvrages défensifs de « l'Atantik wal », le Mur de l'Atlantique. Cette chaîne de fortifications édifiées sur les rivages de pays nordiques et de la France, œuvre gigantesque s'il en est, avait pour mission d'empêcher tout débarquement des troupes alliées, essentiellement américains et britanniques. L'éventualité est apparue après le 8 décembre 1941, quand les Etats-Unis sont rentrés en guerre contre les puissances de l'Axe (Allemagne et Japon).

En 1940 après la conquête de la France, Hitler avait envisagé d'envahir la Grande-Bretagne. Malgré les bombardements intensifs des villes anglaises et faute de moyens maritimes adéquats il dû y renoncer à la suite des victoires des chasseurs de la Royal Air Force (Bataille de l'Angleterre). Dans ce but, des exercices de débarquement à partir des bateaux de pêche réquisitionnés furent effectués, sans succès, sur les plages de Lesconil. De novembre 1940 à juillet 1941, Loctudy servit de terrain d'entraînement pour des tirs de défense contre avions (D.C.A.) et de télémétrie. Noël L'Helgouac'h qui fut déclaré coupable par un tribunal de la Lutwafe, du sectionnement d'un câble téléphonique à Langoz, fut condamné à mort et fusillé à Saint-Evarzec le 27 juin 1941. Ce tragique épisode et l'histoire de Loctudy pendant la guerre sont relatés dans notre bulletin N° 31 de novembre 2004 (article consacré au général de Penfentenyo maire de 1935 à 1950).

Les troupes allemandes présentes dans la commune s'installèrent au château de Langoz où siégea la kommandantur, au Dourdy, dans les fermes, dans des hôtels et des villas réquisitionnées. Leur effectif s'éleva jusqu'à 600 hommes.

La G.A.S.T., police douanière, animée par une dizaine d'hommes, quelquefois débonnaires, quelquefois rigoureux, était implantée à la ville Kertos (à droite de la cale). Elle avait pour mission de surveiller les côtes et de délivrer des permis de pêcher dans la zone côtière déclarée sensible. Elle ne put empêcher le départ vers l'Angleterre à partir de la plage de l'île Tudy du « Jouet des Flots » le 3 février 1944 et de ses 32 passagers. Malheureusement cette opération, dans laquelle intervinrent des membres de « Libération Nord » de Loctudy se termina de façon tragique. Le bateau heurta une roche face au Treustel, ce qui déclencha une voie d'eau et l'échouage à Plogoff. Plusieurs clandestins dont Pierre Brossolette et Yves Le Henaff furent appréhendés par la gestapo et trouvèrent la mort dans ses geôles.

### La description des ouvrages

C'est par une décision du 23 mars 1942 que le Führer décida de mettre les côtes de l'Europe occidentale en état de défense. Il était en effet hanté par la perspective d'un débarquement des anglo-américains. L'organisation Todt fut chargée de bâtir des milliers d'ouvrages principaux de points d'appui défendus par 300 000 hommes. Les troupes stationnées à Loctudy appartenaient à la 94<sup>ème</sup> division d'infanterie (secteur J). Cet ambitieux programme fut conçu par le génie militaire de forteresse. Le commandement du dispositif fut assurés à partir de 1943 par le Maréchal Rommel, nommé inspecteur général des fortifications côtières. Dans ce cadre, en Bretagne autres les mines, barbelés et obstacles de tous ordres sur les plages, 2813 bunkers et blockhaus furent édifiés.

Concernant le Finistère et plus particulièrement l'ouest Cornouaille, les plans de ces ouvrages ont été dressés dès 1942 par un valeureux résistant Pierre Le Dreau de Lesconil, du réseau Castille-Remy et transmis par ses soins au B.C.R.A. (Bureau Central des Renseignements de La France Libre à Londres). S'agissant de la baie de Benodet, il fournit également les plans de débarquement sur les grèves et dans la rivière de Pont-l'Abbé (an Teier) avec cartes postales à l'appui. ;

Les installations du Mur de l'Atlantique qui, susceptibles de déployer un feu meurtrier sur les premiers soldats alliés débarquant en France, n'eurent leur utilité qu'en Normandie. En 1946, elles ont été recensées par la Marine Nationale Française. La lecture de ces documents et des articles rédigés par Alain La Berre de Plozevet permet de décrire les ouvrages qui existaient sur les rivages de Loctudy et des communes

environnantes.

Il s'agissait essentiellement des implantations :

- de Kerfriant
- de Langoz
- de l'île Chevalier
- du Treustel (Île-Tudy)
- et de Sainte-Marine (pointe de Combrit)

### **Kerfriant**

Dans ce lieu, plus connu sous le nom de Pishpoud, qui se trouve face à la pointe de Sainte-Marine, donc à un endroit stratégique que pour la protection de l'anse de Benodet, étaient implantés une casemate de 47 mètres et un bunker armé d'une mitrailleuse. Les grèves et les champs avoisinants étaient truffés de mines. Des munitions étaient entreposées dans une casemate et dans une maison voisine. L'explosion de ces édifices, le 3 août 1944, entraîna de gros dégâts sur les maisons du secteur. La population ne fut pas touchée, car prévenue par un soldat allemand de l'imminence de la destruction, elle s'éloigna des lieux du sinistre. Toutefois plusieurs habitants durent être relogés car leurs maisons devinrent inhabitables. Aujourd'hui ces anciens ouvrages dénaturés et situés dans des propriétés privées ne sont plus visibles de la côte.

A l'arrière de ce dispositif, plus à l'intérieur des terres, se trouvaient à Quéleur, près de Kerhervant, trois blockhaus dont un à mortier et deux à mitrailleuse. Il y avait également un important poste de radio. Le rôle de ces ouvrages était de barrer la route vers Pont-l'Abbé de troupes alliées qui auraient réussi à débarquer sur les rivages de Plobannalec. A signaler également un blockhaus à Kerlano (près de la route dite de Plonivel). De plus, des poteaux furent dressés dans les grands champs de façon à empêcher l'atterrissage de planeurs. Des hommes de Loctudy furent réquisitionnés pour procéder à ces opérations qu'ils effectuèrent sans réelle efficacité.

### **Langoz**

Les ouvrages implantés dans cette pointe, comme ceux construits à l'île Chevalier étaient destinés à protéger le port de Loctudy, considéré comme un havre susceptible de recevoir des bateaux de moyen tonnage. Près du château de Langoz (manoir Soubiran) fut édifiée une véritable place forte. Elle était constituée d'une casemate apte à recevoir un canon de 105 ; finalement elle fut équipée d'un canon de 47. Outre cet ouvrage, un poste de guetteur, une tourelle de chars, deux blockhaus à mortier, des nids de mitrailleuse et un belvédère garnissaient le terrain garni de tranchées et défendu par une cinquantaine d'hommes.

Les alentours furent dégagés : c'est ainsi qu'une villa située face à la grève de Kerlanick fut démolie en 1942. La lanterne du phare, les canons et les munitions furent détruits début août 1944 par la garnison allemande en retraite.

Seul un ouvrage situé dans une des propriétés de l'ensemble de Langoz est encore visible de nos jours.

### **Île Chevalier**

En 1943, dans le but de protéger le plan d'eau de l'embouchure de la rivière, furent construits à la pointe sud de l'île ; une casemate avec un canon de 47 Buz, trois Blockhaus dont un à mortier et deux à mitrailleuse, des tranchées furent creusées à proximité du rivage et des mines furent enfouies dans les terrains situés du côté de la terre.

Le château était occupé par un détachement d'une quinzaine d'hommes commandés par un sergent. A son départ en juillet 1944, la troupe gagna la presqu'île du Crozon après avoir détruit les munitions et le canon. Ces ouvrages, couverts de ronces et d'arbustes, peuvent être aperçus de nos jours.

### **Treustel et pointe de Combrit**

Pour avoir une connaissance exhaustive, les moyens défensifs de la baie et des abords du port, il est nécessaire de répertorier les ouvrages implantés à l'île-Tudy et à Combrit. En effet, cette longue plage apparaissait susceptible de servir de lieu propice à un débarquement. D'où l'installation des trépieds de ciment sur le rivage, de mine anti-chars dans la lande, de blockhaus à mitrailleuses, d'une tourelle de char Hotchkiss et d'un abri bétonné. La défense de la pointe de Sainte-Marine reposait sur le fortin de 1852, des casemates,

un blockhaus, une guérite à embrasures, armés soit de mitrailleuse, soit d'un canon de 47.

Les cantonnements des soldats affectés à la défense de ce secteur, considéré comme particulièrement sensible par l'occupant, étaient constitués d'abris enterrés dans les sables de la dune.

Le 4 août 1944 les troupes d'occupation quittèrent Loctudy. Cependant la guerre n'était pas terminée en Bretagne. Les membres des F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur) intégrés dans le bataillon bigouden participèrent aux combats des poches d'Audierne et de Lorient. Ce n'est qu'en 1945 que le conflit mondial prit fin et que les prisonniers et les déportés survivants retrouvèrent leur foyer. Les explosions de mines enfouies dans les dunes et dans les champs causèrent la mort de plusieurs personnes, à Loctudy, René Le Calvez le 21 septembre 1944. Pour neutraliser les engins explosifs, les artificiers dont le plus connu fut François Le Bleis de Pont-l'Abbé accomplirent une œuvre exemplaire qui dure jusqu'en 1968. Les vestiges du Mur de l'Atlantique qui sont les témoins inertes d'une époque douloureuse de notre histoire participent à leur façon au devoir de mémoire. Pour autant ils ne constituent pas des obstacles à la réconciliation des peuples qui se sont affrontés autour des installations défensives de nos rivages.

- Merci à Alain Le Berre qui nous a fourni ces informations.

### Sources

- Ouvrages historiques sur la guerre 1939-1945 en France et en Bretagne
- Le Finistère dans la guerre 1939-1945 par Georges-Michel Thomas et Alain Le Grand (Editions de la Cité)
- Revue cap Caval – N° 12 juillet 1989, N° 13 décembre 1989, articles d'Alain Le Berre « Le Mur de l'Atlantique dressé par les allemands de 1942 à 1944 »
- La Bretagne libérée – Album du 60<sup>ème</sup> anniversaire 2005 (Editions le Télégramme)
- Témoignages oraux de Jean Cariou et Joseph Diquelou

### Notes de lecture

1 – « Avel Kornog » : livre savoureux, édité par Al Liamy, écrit en langue bretonne par Yvonne Boger de Lechigat qui y relate la vie d'un port bigouden durant le siècle dernier (les bateaux, les marins, les guerres). Pour cet ouvrage l'auteur a reçu le prix « Perroy » délivré en 2007 par la Société des Ecrivains Bretons.

2 – « Résistance et conscience bretonne – 1940-1945 – L'hermine contre la croix gammée » : dans cet ouvrage parfaitement objectif, édité par Yoram Embanner, Jean-jacques Monnier retrace l'itinéraire suivi pendant la guerre par 300 résistants qui affirmaient leur conscience bretonne. Il démontre ainsi « qu'autonomisme breton ne signifiait pas collaboration », car seule une infime minorité de séparatistes (60 à 100 personnes) a pactisé avec l'occupant. Mais leur attitude répréhensible a injustement jeté l'opprobre en 1945 sur le mouvement culturel breton. L'intérêt du livre est de mettre fin à cette appréciation erronée qui reste vivace et pénalise encore le mouvement culturel breton.